

**ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
SITE DE FARAMANS – GALABOURDINE– 3/12 ANS**

FICHE D'INSCRIPTION PRINTEMPS 2023

NOM :	PRENOM :
AGE :	TEL D'URGENCE :

		<i>Péri-loisirs MATIN 7h30-8h</i>	<i>Transport matin</i>	<i>Journée + Repas (arrivée 8h/9h, départ 17h/18h)</i>	<i>Transport soir</i>	<i>Péri-loisirs SOIR 18h-18h30</i>
Semaine 1	Lundi	FERIE				
	Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mercredi <i>Bateau a roue</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jeudi <i>Switch</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Vendredi <i>Ludo (3-5 ans)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		<i>Péri-loisirs MATIN 7h30-8h</i>	<i>Transport matin</i>	<i>Journée + Repas (arrivée 8h/9h, départ 17h/18h)</i>	<i>Transport soir</i>	<i>Péri-loisirs SOIR 18h-18h30</i>
Semaine 2	Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mardi <i>Ludo (10-12 ans)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mercredi <i>Conduite de voiture</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jeudi <i>Poneys</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Pour des raisons météorologiques ou d'annulation des prestataires le programme peut être modifié.
Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (voir le règlement de fonctionnement).*

Arrêt matin : **Arrêt soir :**

<u>Si votre enfant prend l'une des navettes, veuillez cocher la case :</u>	Commune	Horaires navette matin	Horaires navette soir
Champier / Faramans	<input type="checkbox"/> Champier (mairie)	8h	18h
	<input type="checkbox"/> La Frette*(Salle petite gare – ancien pompier)	8h15	17h45
	<input type="checkbox"/> Gillonnay (place de la mairie)	8h25	17h35

*Possibilité d'accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 (péri-loisirs sur inscriptions de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30)

Tarifs

En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué et aucun remboursement ne sera effectué.

TARIFS accueils de loisirs extrascolaires					
Quotient familial en cours	A la journée	Forfait 3 jours consécutifs	Forfait semaine	Transport matin ou soir	Péri-loisirs demi-heure
0-300	6,60 €	17,60 €	28,05 €	0,55 €	0,45 €
301-500	7,70 €	20,90 €	33,00 €	0,55 €	0,45 €
501-700	8,80 €	23,10 €	37,40 €	0,85 €	0,45 €
701-800	9,90 €	26,40 €	41,80 €	0,85 €	0,55 €
801-1000	11,55 €	30,80 €	49,50 €	0,85 €	0,55 €
1001-1300	13,20 €	35,20 €	56,10 €	1,10 €	0,55 €
1301-1600	14,85 €	39,60 €	62,70 €	1,10 €	0,55 €
1601-1900	15,95 €	42,90 €	68,20 €	1,10 €	0,70 €
1901-2200	17,05 €	46,20 €	72,60 €	1,40 €	0,70 €
2201 et plus	18,15 €	49,50 €	77,00 €	1,40 €	0,70 €
En cas de jour férié : proratisation des forfaits au nombre de jours d'ouverture					

Impayés : Le Trésor Public informe régulièrement la collectivité du suivi des impayés. Cette dernière est alors en droit de refuser l'accès aux prestations des familles faisant l'objet de plus d'un mois de retard. Il appartient alors aux familles de régulariser leur situation auprès du Trésor Public pour pouvoir accéder de nouveau aux prestations.

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant atteste qu'aucune modification n'est à apporter sur les documents d'inscriptions : dossier annuel, fiche sanitaire, fiche d'autorisations et informations relatives à la famille.

Date :

Signature du responsable légal :

« Les informations recueillies par le biais de cette fiche d'inscription sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte les demandes d'inscription à l'accueil de loisirs . La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public.

Les données peuvent être conservées jusqu'à 10 ans conformément aux archives départementales sur support papier et numérique et sont transmises seulement aux services concernés au sein de Bièvre Isère Communauté et à la CAF uniquement en cas de contrôle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement, d'effacement, de portabilité, de déréférencement et d'un droit à la mort numérique. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez consulter notre politique de protection des données ou contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD) à l'adresse suivante : rgpd@bievre-isere.com ».

La Caisse d'allocations Familiales participe au financement de cet accueil de loisirs.